



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



RÉGION
Nord-Pas de Calais



Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie du Nord-Pas-de-Calais

Réunion territoriale de concertation
Lille (08/11/2011)

Synthèse des échanges



Synthèse des échanges

Le Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie du Nord-Pas-de-Calais fait l'objet d'une procédure de consultation et de concertation du 15 septembre au 15 novembre 2011. 4 réunions territoriales de concertation sont prévues dans ce cadre pour recueillir l'avis des acteurs régionaux sur le contenu du document, à Arras, Valenciennes, Dunkerque et Lille.

La réunion territoriale de concertation organisée à Lille a consisté en une alternance de présentations et de temps de questions/réponses et de débats.

Ont ainsi été abordés les points suivants :

- la démarche d'élaboration du SRCAE en Nord-Pas-de-Calais face aux enjeux mondiaux du changement climatique*
- les principaux enseignements du diagnostic et des exercices de scénarisation prospective*
- les orientations clés du SRCAE*

Le support affiché lors de la réunion est dès à présent accessible à l'adresse ci-dessous :

Ce compte-rendu a vocation à le compléter en restituant les échanges (questions et réponses) qui sont intervenus tout au long de la réunion, de façon synthétique et thématique.

Bâtiments	4
Réseaux de chaleur	5
Aménagement du territoire	6
Industrie	7
Agriculture	8
Transport de marchandises.....	8
Modes de production et de consommation	9

Vous pouvez nous donner votre avis :

- à travers un questionnaire dédié sur le site www.srcae-5962.fr
- en envoyant une contribution écrite aux deux adresses e-mails suivantes :

srcae.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

srcae.environnement@nordpasdecals.fr

Bâtiments

❖ MRES (Maison régionale de l'environnement et des solidarités)

Quelle responsabilité des agences immobilières et gestionnaires de biens dans le chantier de réhabilitation du bâti ?

❖ Jean-François Didier – UNICEM Nord-Pas-de-Calais

La mobilisation financière sera importante.

60 000 logements à réhabiliter par an à 30 000 € par logement, ça représente environ 1.8 Mds €

- *C'est ce type de calcul qui fait dire qu'il faudra inventer un nouveau type de financement en commençant par se demander où cette argent peut exister : chez certains ménages, dans les économies d'énergie à venir... Les contrats de performance énergétique peuvent être une des réponses à apporter à ce problème de mobilisation des financements.*

❖ Lille Métropole Habitat

Les opérations de réhabilitation financées par le FEDER permettent d'avoir un premier retour d'expérience sur les techniques appropriées, les coûts, etc. ... On a ainsi appris que les réhabilitations ambitieuses coûtent plutôt aux environs de 45 000 € / logement que 30 000.

Quelles seront les ambitions des 60 000 réhabilitations annuelles préconisées ? On remarque que les derniers kWh économisés sont les plus chers.

Plus un bâtiment devient performant, plus le comportement des occupants devient important. Comment cette question est-elle traitée dans le schéma ?

- *L'objectif assigné aux réhabilitations imaginées dans le cadre du SRCAE est, en moyenne, une division par deux des besoins de chauffage du logement.*

❖ Fédération du bâtiment

La formation des professionnels est une condition indispensable à la bonne réalisation des travaux et à l'atteinte des objectifs du schéma.

Concernant l'objectif de réhabilitation de 60 000 logements / an, des audits sont ils prévus pour hiérarchiser les travaux à mettre en œuvre ?

- *Les niveaux de consommation énergétique à atteindre dépendent intimement du niveau de départ, des capacités offertes par le bâtiment, des moyens financiers à disposition... Il faudra donc traiter les bâtiments au cas par cas, mais en gardant en tête l'objectif global tel que formulé dans le schéma.*

❖ Fédération SCOP BTP

Région et Etat ont signé récemment le contrat de plan sur la formation initiale dans lequel il est prévu un volet de formation sur les éco-matériaux, notamment

Réseaux de chaleur

❖ Philippe Tostin – Conseiller Municipal de Lille

La question du développement des réseaux de chaleur semble moins compliquée à prendre en charge que le chantier de réhabilitation du bâti. En effet, sur ces questions, la puissance publique a une certaine maîtrise et les projets commencent à émerger (cf. le réseau de chaleur de Roubaix alimenté par une chaufferie bois qui vient d'être inauguré).

Dans ces projets d'alimentation des réseaux de chaleur par la biomasse, il faudra porter une attention particulière à la question des pollutions atmosphériques et à la durabilité de la filière biomasse.

- *Les réseaux de chaleur peuvent être un moyen de limitation des émissions de polluants atmosphériques car la massification de la production permet une rationalisation de l'approvisionnement, l'amélioration et le suivi de la qualité du bois livré, la mise en œuvre de technologies de dépollution des fumées...*
- *A chaque fois qu'il est question de « bois » dans le schéma, 2 points de vigilance doivent en effet être rappelés : la recherche de la limitation des émissions de polluants atmosphériques et la nécessité de mise en œuvre d'une filière locale et durable d'approvisionnement.*

❖ DALKIA

Un développement à hauteur de 85 000 équivalents logements est tout à fait possible.

Il faudrait également spécifier une orientation sur le développement de la cogénération qui peut être une source d'approvisionnement pour les réseaux de chaleur.

❖ Chambre d'agriculture

La méthanisation peut également être une source d'approvisionnement pour els réseaux de chaleur.

- *La méthanisation fait l'objet d'une orientation spécifique classée dans la partie ENR*

Aménagement du territoire

❖ Syndicat Mixte SCOT Grand Douaisis

La question de la territorialisation des objectifs est clairement posée. Les SCOT ont déjà des objectifs ambitieux en matière de consommation d'espace. Quelle sera l'articulation des documents pour permettre l'atteinte des objectifs du SRCAE sachant que celui-ci ne sera pas opposable alors que le SCOT possède cet aspect vis-à-vis des documents d'urbanisme ?

- *Le niveau d'opposabilité du SRCAE vis-à-vis des SCOT et des documents d'urbanisme n'est certes pas direct, mais l'objectif est de créer une dynamique sur l'ensemble du territoire pour que tous les documents soient cohérents et portent une politique commune. Le but est finalement que chaque SCOT affiche une stratégie foncière à l'horizon 2020 notamment vis-à-vis des espaces naturels, des terres agricoles... Il faudra à la fois une mobilisation de l'ensemble des acteurs et une déclinaison spécifique à chacun d'entre eux, selon les territoires concernés.*

❖ Agence d'urbanisme de Lille Métropole

La division par 3 des dynamiques a soulevé de nombreuses questions au sein de l'agence. Les conditions de déclinaison de ces objectifs sur les territoires mériteraient d'être énoncées.

Sur les principes, tout le monde peut être d'accord, mais quels sont les outils à disposition de la puissance publique pour atteindre ces objectifs.

❖ Président de la commission environnement et développement durable au CG Pas-de-Calais

Accord avec l'esprit du schéma quant à la densification des constructions, la limitation de l'artificialisation des sols...

Le monde agricole apporte de l'activité en monde rural, mais le développement de l'habitat est également un vecteur de dynamisation et de développement pour le monde rural. Le bâti existant ne peut pas suffire pour cela. Il faudra donc être assez prudent et ne pas réduire le potentiel de développement du bâti résidentiel dans les plus petites communes.

❖ Chambre d'agriculture

Il faut veiller à ne pas vider les zones rurales au profit des agglomérations (notamment en ce qui concerne les activités de services à la population)

N'y a-t-il pas contradiction entre les préconisations quant à la conservation des prairies et des terres agricoles et le développement de la forêt ?

❖ Chambre d'agriculture de Région

Depuis 10 ans, le cheptel bovin allant en diminuant, si on veut garder des prairies il faut se poser la question de ce qu'on met dessus.

- *Le schéma peut être le lieu de dialogue et d'articulation entre la volonté de conservation des terres agricoles et le Plan Forêt qui vise à développer les surfaces boisées. Il faudra certainement trouver des voies de cohabitation entre forêt et activités agricoles productives : agroforesterie, reboisement en bordure...*

Industrie

❖ CCI Grand Lille

Les objectifs mettent un peu la pression sur les acteurs industriels. Grâce à l'expérience acquise depuis plus de 5 ans en matière d'accompagnement des entreprises dans les démarches de réduction des consommations énergétiques, on sait désormais qu'il est possible de réduire ces consommations de 15 à 20% en s'appuyant surtout sur des efforts réalisés hors process : chauffage, éclairage, bandes d'entraînement...

Pour atteindre les objectifs fixés dans le schéma, un accompagnement des acteurs industriels sera certainement nécessaire.

❖ Maison régionale de l'environnement et des solidarités

Quel avenir pour la filière automobile dans la région ?

Si les objectifs du SRCAE sont atteints, la production automobile devrait diminuer. Que prévoit-on pour les populations et les territoires qui pourraient être impactés par ces baisses d'activité ?

❖ Alexandre Garcin - NORPAC

En cloisonnant toutes les questions, on oublie de traiter de « la ville intelligente durable » : écologie industrielle, technologies de récupération, récupération des déchets et valorisation...

❖ Stéphane Baly – Virage Energie Nord-Pas-de-Calais

La part de l'industrie dans la réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES semble notoirement plus faible que la part que ce secteur représente dans ces mêmes consommations ou émissions. Cela laisse entrevoir un taux d'effort pour les industriels plus faible que pour d'autres secteurs.

- *Ce constat est réel mais est aussi lié à la dynamique récente observée : l'industrie est un secteur où des efforts sont en cours alors que sur d'autres secteurs les 10 dernières années ont été marquées par de fortes hausses.*

Agriculture

❖ **Chambre d'agriculture de région**

Depuis 10 ans, des efforts ont été faits en matière de gestion des intrants. Pour atteindre les objectifs fixés dans le SRCAE, il faut un accompagnement technique et financier des exploitations. C'est un modèle de production qui est intégralement à réinterroger

❖ **Chambre d'agriculture**

Petit à petit la part de l'élevage dans l'agriculture décroît pour plusieurs raisons : parce que la culture est une activité moins exigeante pour les travailleurs et parce que les agriculteurs, mais plus encore les éleveurs, sont régulièrement montrés du doigt.

Transport de marchandises

❖ **UNICEM (Union Nationale des industries de carrière et matériaux de construction)**

Il faut faire attention à la volonté de faire croître l'utilisation du fer pour le transport de voyageurs et de marchandises. Pour cela, il faudra que le développement des infrastructures suive.

❖ **???**

Au-delà de la question du développement des infrastructures, il faut également améliorer l'exploitation des infrastructures existantes. Il faudra également que les tarifications soient conçues pour favoriser les modes qu'on souhaite voir se développer dans ce schéma.

La régulation du transport de personnes pourra favoriser le report de transport de voyageurs de la voiture vers les TC routiers ou le fer.

❖ **VNF**

L'objectif de 30% de part modale pour fer et fluvial à l'horizon 2020 paraît atteignable. Les infrastructures existent pour cela. Par contre, il manque peut-être des bateaux et des bateliers.

❖ **???**

La tendance du fret ferroviaire est exactement inverse à ce que souhaite dessiner le SRCAE comme perspective... Cela ne force pas à l'optimisme.

Modes de production et de consommation

❖ MRES (Maison régionale de l'environnement et des solidarités)

Au-delà de la volonté de promotion des modes de production sobres en carbone, il faudrait chercher à favoriser les modes de distribution à faible impact sur le climat

❖ CCI Grand Lille

Un collectif régional existe sur l'éco-conception. Les acteurs économiques du territoire sont partie prenante de cette dynamique.

❖ ???

Une consommation sobre en carbone pourrait exister à travers la mutualisation, le partage de matériel... Cette dynamique semble déjà à l'œuvre.

Le surdimensionnement pousse à leur utilisation. Si on souhaite interroger la question des consommations, il faut donc interroger le dimensionnement des réseaux.

❖ ErDF

Les réseaux électriques sont dimensionnés en fonction de perspectives de consommation qui tiennent compte des politiques publiques qui incitent à la modération

❖ Virage Energie Nord-Pas-de-Calais

De nombreux points n'ont pas pu être débattus : le mix énergétique, l'avenir du nucléaire, l'avenir de Gravelines...

Une critique sur la forme : malgré l'envoi de contributions écrites, aucune réponse n'a été fournie. Ceci est dommageable et n'incite pas à continuer à contribuer.

Concernant l'ambition du SRCAE, il faut noter que s'il s'était fixé une réduction de -30% en 2020 alors le récent rapport piloté par De Perthuis tendrait à démontrer que l'impact sur l'emploi serait encore meilleur qu'en visant une réduction de -20%.